



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CASEIFICIO ALBA SARL**, Ch. du Vuasset 5,
1028 Préverenges
2. Déclaration de faillite: 04.11.2014
3. Suspension de faillite: 25.11.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.12.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but la production artisanale et la distribution de produits alimentaires à base de produits laitiers et de farine; l'importation de produits alimentaires en provenance de l'Italie; la gestion de cafés-restaurants.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01847439

